Quarante-septième année. — N° 111. Un numéro : *dix centimes.* Mercredi 9 Mai 1888.

ABONNEMENT

Saumur :

Un an . . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an . . . . . 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction es annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 MAI

LA SITUATION

Elle n'est pas brillante, la situation de la République en Europe. La voici, telle que l'*Evénement* la dépeint :

« Le discours de M. Crispi est accueilli avec satisfaction en Allemagne et en Angleterre. Le premier ministre a donné, en effet, de nouveaux gages à la coalition formée contre la France, sous le nom de Ligue de la paix. M. de Bismarck n'a plus qu'à poursuivre ses intrigues afin *d'achever de nous isoler*. Alors seulement il essaiera peut-être, sinon d'en finir avec la France, *du moins de lui imposer le désarmement et de l'annihiler*. Son but constant, depuis 1871, a été non-seulement de diminuer constamment le prestige de notre pays si cruellement atteint, *mais de lui aliéner les sympathies de l'Europe et d'éveiller contre lui des jalousies et des méfiances.*

» Le chancelier, grâce à cette tactique, a réussi tout d'abord à rallier à sa politique l'Autriche, puis l'Italie. La Russie, qui ne pardonnera jamais sincèrement à l'Allemagne le traité de Berlin, s'est tenue à l'écart et, à plusieurs reprises, était disposée à s'entendre avec la France. Aujourd'hui, M. de Bismarck veut la réconcilier à tout prix avec l'empire allemand.

» Aujourd'hui, M. de Bismarck négocie avec plus de tenacité que jamais à Saint-Pétersbourg et ne marchandera pas les promesses pour arriver au but. Une dépêche de la *Correspondance de l'Est* nous donne à ce sujet de curieux renseignements conformes à ceux que nous recevons de notre correspondant de Vienne :

Le rétablissement des anciennes relations de la Russie avec l'Allemagne, dit cette dépêche, aurait pour base principale et pour clause essentielle la neutralité de la Russie, dans le cas où l'Allemagne viendrait à être provoquée par la France. Les hommes d'Etat de Saint-Pétersbourg savent bien cependant à quoi s'en tenir sur la manière dont la chancellerie allemande sait trouver des prétextes et faire tourner les choses pour donner à croire que l'agression ne vient jamais de son côté. Cette clause d'un traité futur entre Saint-Pétersbourg et Berlin est donc interprétée comme devant obliger la Russie à la neutralité dans toute éventualité possible.

A l'appui des informations qui précèdent, on ajoute que les dispositions personnelles du Czar sont devenues si amicales à l'égard de M. de Bismarck, qu'il est dans l'intention de lui conférer le *titre de prince russe*.

» Il est certain que si M. de Bismarck réussissait, comme en 1870, à obtenir que la Russie prît l'engagement de rester neutre, rien ne s'opposerait à l'accomplissement de ces projets ; il n'aurait plus qu'à trouver, avec la complicité de l'Italie, un prétexte d'agression. »

Et cette situation ne vous décide pas, ô citoyens, à en finir avec cette République, avec cette Démocratie d'où nous viennent tous nos maux ? — Il est évident cependant que le remède à tant de misères est dans le rétablissement seul de la Royauté.

IL FAUT ÊTRE LA MAJORITÉ

Des électeurs s'étonnent que la présence des députés conservateurs, à la Chambre, n'ait pas changé, du jour au lendemain, le caractère de la République.

Ces électeurs oublient deux choses : d'abord que la présence des députés conservateurs à la Chambre nous a évité beaucoup de lois mauvaises, vexatoires, tyranniques ; que, grâce à leurs votes, nous avons obtenu quelques économies.

Ces électeurs oublient aussi que les députés conservateurs ne sont pas la majorité ; qu'ils ont été décimés par l'invalidation ; que s'ils ont pu empêcher un peu de mal, ils n'étaient pas les maîtres de faire beaucoup de bien, que le pouvoir n'a pas été entre leurs mains.

Être la majorité, tout est là. Voyez le prestigieux Boulanger : Qu'a-t-il fait depuis qu'il a été élu député par enchantement ? Rien. Pourquoi ? Parce qu'il n'a pas la majorité pour lui.

Si l'on veut obtenir un résultat sérieux, pratique, il faut donner la majorité aux conservateurs, il faut qu'ils soient la majorité.

Les Conservateurs ne devraient jamais oublier cela.

Nous lisons dans la *République française* :

« La vérité est que le parti républicain a porté un intérêt toujours très vif aux *faibles* et aux *déshérités*. »

Comment donc ! On a chassé les Sœurs, on a privé les pauvres de leurs secours et les malades de leurs soins ; il est difficile de se montrer plus humain que les républicains. Et encore nous ne parlons pas de ceux qui fusillent les otages. Ceux-ci sont le choix, le dessus du panier.

LA FAILLITE

On lit dans le *Siècle* :

« Le plan de travaux publics de M. de Freycinet, après avoir débuté dans le resplendissement d'une apothéose, *finit par une faillite*. Les engagements si imprudemment rattachés à ce plan ne seront pas tenus.

» La commission du budget a reconnu la nécessité de réduire dans de fortes proportions les devis projetés pour les ports, les canaux, les rivières et les chemins de fer.

» On a compris que l'*extravagante* exagération de ces dépenses occasionnerait une grande catastrophe budgétaire.

» Depuis quatre ans les Compagnies ont fait peu d'avances à l'Etat et ont pourvu avec leurs propres fonds à la plus grande partie des dépenses. Mais, dans les années prochaines, la contribution des Compagnies aura été presque entièrement utilisée et les frais de construction des nouveaux chemins pèseront, de plus en plus, sur le Trésor.

» Les sommes que l'Etat devra rembourser aux Compagnies iront donc en croissant d'exercice en exercice, et on a calculé qu'à l'achèvement des travaux prévus elles représenteront une annuité de 85 millions à inscrire à chaque budget.

» A cette annuité s'ajouteront 55 millions de garanties d'intérêt exigées pour les lignes concédées avant 1883.

» Le régime de la voie étroite doit être généralisé le plus possible. On évitera, ainsi, de construire des chemins dispendieux qui, écrasés par des charges d'établissement très supérieures à leur produit net, ne subsisteraient que des aumônes du Trésor distribuées sous forme de garanties d'intérêt.

» Il importe que cette vérité pénètre dans l'esprit du gouvernement et inspire les votes des députés. L'orgie industrielle, qui persiste depuis 1879, finirait par devenir ruineuse. »

Et c'est à l'auteur principal de ce projet « extravagant » que la République a confié l'armée française !

Le discours de M. Crispi a produit, même à Rome, une impression assez vive, à cause de la netteté de l'attitude que le premier ministre a prise contre la France.

On croyait qu'il équivoquerait, qu'il prendrait des biais, serait diplomate enfin. Mais M. Crispi se sent si bien appuyé qu'il ne veut plus rien cacher. Il est notre adversaire décidé sur terre et sur mer et il le dit.

Malgré cela, l'Italie conserve encore des fanatiques en France ; cela dénote le degré de folie qui règne dans les groupes républicains.

LA GRÈVE DES MAITRES VERRIERS

Un contremaître de l'usine Vidie, de Pantin, d'origine belge, avait déplu aux ouvriers de cette usine, qui décidèrent en masse de se mettre en grève, si M. Vidie ne renvoyait pas immédiatement cet employé.

M. Vidie, très satisfait des services de cet homme, refusa d'accéder à ces injonctions

---

7 (Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA

PETITE-NIÈCE D'O'CONNELL

Le lendemain matin le soleil se levait, radieux ; Ellen descendit pour le déjeuner de huit heures, selon la coutume anglaise ; mais un seul couvert était posé sur la table de chêne, au fond de la grande salle à manger dont les murs élevés, couverts de cornes de cerfs, de pieds de biches, d'oiseaux de mer savamment empaillés, lui causaient un sentiment d'effroi.

— Où est donc mon oncle ? demanda-t-elle au domestique qui la servait.

— Il est parti depuis longtemps, miss, pour chasser la grouse sur le Ben Lomond.

Quand Ellen remonta dans sa chambre, Rosa finissait de vider sa malle.

La jeune fille fronça légèrement le sourcil, et rougit : il y avait tant de souvenirs dans cette petite caisse, qu'elle n'eût pas voulu qu'une étrangère y touchât ! Mais Rosa avait perdu toute sa défiance pour Ellen, en voyant le contenu de la malle, et elle reçut la jeune fille avec une grimace qui était sa manière de sourire. Puis, fermant le couvercle, elle poussa la caisse hors de la chambre et revint vers sa nouvelle maîtresse.

— Miss Ellen veut-elle que je relève et que j'attache ses cheveux ? demanda-t-elle.

Ellen soupira : sa mère aimait ses cheveux à demi flottants. Mais elle ne voulut pas refuser l'offre de Rosa, qui la conduisit dans le cabinet voisin, et l'installa devant une table surmontée d'une glace, et couverte d'objets de toilette en ivoire marqués d'argent.

Puis, désirant connaître le genre de vie qu'elle mènerait à Glengarry-Castle, Ellen demanda :

— Mon oncle chasse-t-il souvent ?

— Tous les jours s'il le peut, miss Ellen, et, quand la chasse est défendue, il pêche.

— Il pêche dans le lac ?

— Oui, miss Ellen, il prend des truites ; il fait souvent de beaux coups de filets.

Il se fit un silence ; Rosa, à son tour, hasarda une question :

— Mademoiselle est Irlandaise ?

— Oui, dit Ellen.

Et elle pensa, avec une légitime fierté :

— Irlandaise catholique...

Rosa nettait toujours les cheveux dorés d'Ellen, et, quand elle eut fini son œuvre, elle lui présenta un second miroir pour qu'elle pût voir sa coiffure sous toutes les faces. Ellen jeta un triste regard sur l'image que lui renvoyait la glace ; Rosa s'était pourtant évertuée à faire rentrer le plus possible dans le cadre étroit du chignon britannique la masse soyeuse des cheveux d'Ellen ; mais elle n'avait pu y réussir et les tresses arrondies formaient une auréole blonde autour de ce frais visage.

La jeune fille remercia cependant avec bonté, et la grande Rosa, toujours droite, serrée dans sa longue robe, et les cheveux à demi cachés sous un très petit bonnet de tulle blanc, comme en portent, en Angleterre, les femmes de chambre de bonne maison, ferma la porte de l'appartement.

Demeurée seule, Ellen pensa à l'homme étrange près duquel elle devait passer les années qui la séparaient de sa majorité, et recueillit tous ses souvenirs.

Sir Glengarry était le fils d'un commerçant de Londres qui s'était enrichi dans sa profession, et qui avait embrassé la religion réformée. Quand son fils était venu au monde, il avait acheté en Écosse cette terre et ce château auxquels il avait donné son nom ; puis, les études de son fils terminées, il était venu s'établir définitivement à Glengarry-Castle, que jusque-là il n'avait fait que visiter de temps à autre. Il mourut peu de temps après, et sa femme, lady Alice, avait voulu lancer son fils dans le monde et le marier richement. Mais sir Robert était déjà un personnage bizarre. Il ne trouva aucune héritière à son goût, et, fatigué du bruit des bals, il se renferma chez lui et il devint bientôt sombre, rude et désabusé de tout.

Lorsque sa mère fut morte, il ferma de plus en plus sa porte à tous les voisins, et se livra à ses deux exercices favoris, la chasse et la pêche. Quant au protestantisme, il n'y croyait plus : blasé sur toute espèce de choses, il l'était aussi sur sa religion. Mais il avait contre le papisme une sorte de haine rageuse et comme forcée qu'il avait emportée du collège où il avait été élevé ; cependant il ne connaissait pas la religion romaine, et, malgré lui, il y avait dans ses veines un peu du sang des Mac-Gaway. Quelle impression ferait sur lui le contact de la foi d'Ellen ? La jeune fille tremblait qu'il n'y eût entre eux de douloureuses luttes, et l'événement ne tarda pas à confirmer ses craintes.

IV

Les premiers jours s'écoulèrent sans amener d'incident. Sir Glengarry allait tous les matins à la chasse et ne revenait au château que pour dîner, le soir, rapportant tantôt un gros gibier qu'il avait tué dans la montagne, tantôt des oiseaux, grouses ou bécassines, qu'il poursuivait aux bords du lac.

Ellen restait seule, et luttait à la fois contre ses angoisses et contre l'ennui en lisant les livres qu'elle avait apportés du Fern-Cottage. Cet amour de la lecture, si naturel chez une jeune fille de son âge et dans sa situation, fut même la première

et la grève eut lieu. Elle dure depuis six semaines.

La question des salaires est, on le sait, absolument étrangère à la grève. Mais ce qui la rend particulièrement grave, c'est que les directeurs des dix usines des départements de la Seine et de Seine-et-Oise se sont syndiqués en apprenant que leurs ouvriers faisaient abandon d'une journée de paye par semaine pour soutenir les grévistes, et ont décidé d'éteindre samedi soir, 5 mai, leurs fourneaux si les ouvriers grévistes n'étaient pas rentrés à l'usine Vidie.

Or, samedi matin, aucun gréviste n'a repris son travail, et les directeurs des usines se sont présentés à midi à la préfecture de police. Ils ont été reçus par M. le préfet de police qui, malgré ses exhortations, n'a pu obtenir aucune concession. Au soir, les fours des dix usines ont été éteints et, depuis lundi, 3,000 ouvriers sont sans travail.

Un rédacteur de *Paris* a eu une entrevue avec M. Vidie, propriétaire de l'usine. Voici les raisons telles qu'elles lui ont été rapportées :

« — L'ultimatum que me posent mes ouvriers de renvoyer un de leurs camarades n'est qu'un prétexte, nous a-t-il dit. Ils ont choisi celui-là comme ils en auraient choisi un autre. La vérité, c'est qu'ils veulent, comme à Lyon, comme en vingt endroits, être les maîtres et faire la loi dans les verreries. A Lyon, par exemple, un patron ne peut plus embaucher un ouvrier sans l'avis et l'autorisation de son personnel. Aussi les produits lyonnais deviennent-ils chaque jour de plus en plus inférieurs.

» Nos verriers voudraient introduire dans les usines de la Seine et de Seine-et-Oise la même funeste pratique. Peut-être aussi ne seraient-ils pas fâchés d'obtenir une augmentation de salaire.

» Pour en arriver à leurs fins, ils ont tâté le terrain en essayant de nous imposer le renvoi de cet ouvrier. Si nous avions cédé, c'en était fait de nous. Demain, d'autres exigences se seraient manifestées et nous en serions venus au point où nos confrères lyonnais ont été amenés par leurs ouvriers.

» Il y avait, au reste, une entente avec tous les verriers des diverses maisons. On a tiré au sort pour savoir par quelle usine on commencerait : la nôtre s'est trouvée désignée. Heureusement que tous les maîtres verriers de la région se sont immédiatement entendus entre eux.

» Nous avons avertis tous les verriers de toutes les fabriques que nos usines fermeraient leurs portes dimanche 6 mai, si les ouvriers de la maison Vidie ne reprenaient pas le travail sans condition.

» Contre la coalition des ouvriers, nous faisons la coalition des patrons.

» Nous allons y perdre des centaines de mille francs, mais nous resterons maîtres de notre industrie.

» Demain donc, toutes les verreries de Seine-et-Oise éteindront leurs fours et, par la faute de quelques meneurs, trois mille ouvriers se trouveront privés d'ouvrage.

» — Ne craignez-vous pas des troubles ?

» — Non. C'est une grève calme et d'autant plus calme que des deux côtés on est fermement résolu à ne pas céder. »

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

Des amis maladroits

« Un groupe de conseillers sortants et d'électeurs » se sont réunis et ont trempé leur plume dans la bonne encre pour se venger du « Grand exécuteur des vengeances de MM. Vinsonneau, Terrien père, Villarmé et consorts ».

C'est que ceux-ci ont fait éliminer MM. Renou et Lemarinier, et il faut dévoiler au public les noirs pensers qui animent le « Grand Electeur Terrien. »

Cet enfantement est curieux à plus d'un titre ; il n'est plus de circonstance pour être reproduit, mais nous voulons retenir cette perle du groupe ami de M. Renou.

Ceux-ci déclarent, avec tout le poids de leur autorité de candidats, que « M. Renou s'est permis de railler *spirituellement d'ailleurs deux ou trois fois* M. Terrien père ». Eh bien ! et les autres fois, comment cela se passait-il, s'il vous plaît ?

Est-ce que cet aveu dépouillé d'artifice n'est pas pour quelque chose dans le classement bon 32e que les électeurs ont infligé à M. Renou ? Cependant les électeurs qui ont voté pour lui n'ont pas pris à la lettre l'appréciation, que M. Terrien lui aurait adressée en pleine commission, *qu'il n'avait pas le sens commun*. C'est encore la circulaire du « groupe de conseillers sortants » qui nous initie à ce détail intime.

Ce que c'est que des amis maladroits !

Le crève-cœur du spirituel (2 ou 3 fois) conseiller *sorti* M. Renou, c'est d'avoir constaté que MM. Terrien et Vinsonneau avaient été soutenus dans leur lutte contre lui par l'*Echo Saumurois*. C'est très grave ! « Cet organe accrédité de la réaction et du cléricalisme » s'est permis un beau jour de partager l'avis de M. Terrien père qui ne pensait pas que le Conseil, avec le collège municipal, dût s'engager dans une voie compromettante pour les deniers de la Ville. Comme cela sent la réaction et le cléricalisme ! C'est à n'y pas croire.

Et dire que le « Grand Electeur M. Terrien » n'a pas eu le sentiment de la reconnaissance, et que, jeudi soir, au théâtre, il n'a présenté que des candidats franchement républicains et « anticléricaux » !

Fiez-vous donc aux édiles, travaillez pour eux ! Nous ne le ferons plus..... d'ici la première occasion dans l'intérêt des contribuables.

Mais changeons nos batteries, rapprochons-nous de M. Renou et conseillons-lui désormais de choisir des groupes plus habiles, et ne devant pas le compromettre si gauchement. Doit-il se mordre les ongles de la circulaire distribuée à Saumur dimanche matin à profusion !

Les élections municipales

Partout où les conservateurs ont engagé la lutte, ils ont remporté, sinon une victoire complète, du moins des succès qui dénotent qu'avec une organisation intelligente et une tenace énergie, il n'y a point à désespérer.

Si nous avions fait de même à Saumur, nous aurions pu gagner quelques sièges.

D'après les dépêches parvenues hier au ministère de l'intérieur, les nouvelles électorales étaient loin d'être favorables au parti républicain.

Les nouveaux résultats connus ce matin confirment et accentuent les succès conservateurs. Il est très peu de chefs-lieux de départements et d'arrondissements où ils ne soient parvenus soit à faire élire au premier tour quelques-uns des leurs, soit à provoquer un ballottage où ils pourront, au second tour, gagner des sièges.

En outre des villes dont nous parlons plus loin et qui appartiennent à la région de l'Ouest, nous pouvons citer : Ajaccio, Bastia, Versailles, Orange, Dieppe, Castellane, Saint-Nazaire, Rouen, Roubaix, Douai, Mende, Saint-Quentin, etc.

Dans la plupart de ces villes, les conservateurs n'avaient pas de représentants aux précédents conseils.

On connaît peu de chose encore du résultat des campagnes ; mais à la façon dont les conservateurs ont combattu dans les villes on peut présumer ce qu'a dû être la lutte parmi les populations rurales désireuses de secouer la domination des municipalités républicaines.

—

Le Coudray-Macouard. — La liste conservatrice a passé tout entière.

Epieds. — L'ancien Conseil, comprenant 10 conservateurs et 2 républicains, est réélu.

Saint-Cyr-en-Bourg. — L'ancien Conseil est réélu.

Brézé. — Onze conservateurs, y compris le maire et l'adjoint, et 1 républicain radical sont élus. Le premier élu, M. Volland (René), maire conservateur, a obtenu 193 voix ; le dernier, M. Perrault (Eugène), républicain, en a obtenu 106.

Doué-la-Fontaine. — Comme nous l'annoncions hier en dernière nouvelle, la liste conservatrice a remporté un plein succès. Les vingt candidats sont élus.

Gennes. — La liste républicaine est élue.

Vihiers. — Liste républicaine élue. Ballottage pour cinq sièges.

Montreuil-Bellay. — Liste Aubelle élue.

Angers

Sur 36 conseillers à élire, 13 seulement sont élus, savoir : 6 conservateurs et 7 républicains.

Dimanche prochain, ballottage pour 23 sièges.

Les conservateurs élus sont : MM. A. Joubert, Gain, Métivier, de Chatea x, Collas de la Noue et Fourrier.

Les républicains élus sont : MM. A. Maillé, Jallot, Guignard, Laigle, Monprofit, Villard et Collignon.

Les résultats du scrutin, sans être tels que nous le désirions, dit l'*Anjou*, doivent néanmoins encourager nos amis à redoubler d'efforts dimanche prochain, au scrutin de ballottage, et à faire, d'ici là, tout leur possible pour préparer d'autres succès.

Nous adressons aux candidats conservateurs élus nos plus vives félicitations, notamment aux nouveaux conseillers : MM. Colas de la Noue, Gain et Fourrier.

Dans la première section du canton Nord-Est, l'élection de MM. Hervé-Bazin et de Tarlé est assurée au second tour.

Enfin, nous constatons avec une grande satisfaction que, dans plusieurs sections, sans avoir reçu de mot d'ordre, puisqu'aucune direction n'a présidé aux élections chez les conservateurs, l'initiative privée a, à la dernière heure, suscité des candidatures qui ont réuni un nombre de voix très respectable. Voilà autant de jalons posés pour l'avenir. Nous pouvons triompher : mais la première condition pour triompher, c'est de combattre et de ne pas s'abandonner soi-même.

Cholet

La lutte électorale a été à Cholet plus vive peut-être que partout ailleurs. Depuis les grèves de l'année dernière, le Cercle d'études sociales, qui est à Cholet le centre de l'agitation révolutionnaire, s'était donné pour but de faire entrer au Conseil municipal un nombre imposant de ses partisans. Son organe, le journal la *Tribune publique*, n'a pas cessé d'entretenir la propagande la plus active parmi les ouvriers. Pendant la période électorale, il n'a cessé d'attaquer la Ligue républicaine, qui patronnait la candidature de l'ancien Conseil opportuniste. Les conservateurs, qui s'étaient abstenus depuis dix ans, ont à leur tour constitué leur Conseil, et désigné leurs candidats.

Dans chacune des cinq sections de la ville, trois listes étaient en présence : Sur 4,173 électeurs inscrits, 3,263 ont pris part au vote. Une seule section, la cinquième, a donné des résultats complets : les quatre conservateurs, MM. Jules Baron, conseiller d'arrondissement, Aguilé, Pérou et Bénaitreau sont élus à une forte majorité. M. Marie-Baudry, et l'un de ses adjoints, candidat dans cette section, réunissent à grand'peine la moitié des suffrages des candidats conservateurs.

Dans la troisième section, un des adjoints, M. Turpault, est seul élu. Il y a ballottage pour les cinq autres sièges.

Dans la cinquième section, M. Chérion, le directeur du journal la *Tribune publique*, est élu à quelques voix de majorité.

Ballottage pour les cinq autres sièges ; les socialistes tiennent la tête.

Dans la première section, la liste conservatrice a plus de voix que les candidats de l'administration, en tête de laquelle était M. Marie-Baudry ; il n'a manqué que quelques voix à ses candidats pour être élus. Ils le seront au scrutin de ballottage. M. Marie-Baudry se présentait dans trois sections : il est battu dans une et en ballottage dans deux. Sur le chiffre total de 1,841 votants, dans ces trois sections, M. Marie-Baudry obtient seulement 718 suffrages.

Le succès est pour les conservateurs, qui rallient sur les noms de leurs candidats environ 1,300 voix, alors que le total des suffrages additionnés des opportunistes n'est que de 1,200 et que 800 électeurs ont voté avec ensemble pour les candidats du *parti ouvrier*, se présentant avec le programme de la fédération socialiste.

En résumé, résultats : 6.

Conservateurs, 4
Opportunistes, 1
Socialistes, 1

Ballottage pour 21 sièges. Les conservateurs choletais peuvent espérer dimanche prochain de nouveaux sièges, notamment dans la première section.

A eux de travailler avec énergie, et de montrer aux électeurs qu'ils sont la seule force à opposer à la révolution et au socialisme.

L'échec des opportunistes et de l'administration est d'autant plus significatif que leur journal officiel — le *Journal de Cholet* — avait prédit le succès de leurs candidats, et que ceux-ci affirmaient hautement devoir passer dans toutes les sections au premier tour de scrutin.

X.

Bourgueil. — La liste conservatrice est nommée tout entière.

---

occasion pour sir Glengarry de manifester ses sentiments.

Un soir que sa nièce lui demandait s'il ne voudrait pas lui prêter quelques volumes, sir Glengarry entra un instant dans sa bibliothèque, et bientôt, comme s'il eût voulu mettre dans son offre une intention méchante, il en sortit apportant trois ou quatre ouvrages des philosophes protestants les plus connus.

En les voyant, la jeune fille rougit légèrement, fit un effort, et dit simplement :

— Merci, mon oncle...

— Quoi ! vous n'en voulez plus, déjà ?

— Vous m'excuserez, mon oncle, mais je ne tiens pas à lire ces livres qui combattent mes croyances et attaquent notre religion...

Sir Glengarry, pris dans son piège, frappa du pied avec colère et jeta brusquement les ouvrages sur une table qui se trouvait à sa portée :

— Ne croyez pas, ma nièce, s'écria-t-il, que je je vais composer ici une bibliothèque de papiste uniquement à votre intention !

Et il sortit précipitamment, laissant Ellen agitée et inquiète de l'avenir.

Le lendemain, une nouvelle scène éclata.

C'était un vendredi, et sir Glengarry, par hasard, était resté pour déjeuner au château. Le domestique qui servait venait d'apporter sur la table, où fumaient déjà des grouses, un plat de ce hachis qui est un mets national et qu'on appelle Scotch Haggis.

Ellen refusait tous les mets et ne mangeait pas.

A la fin son oncle s'en aperçut et leva la tête avec étonnement :

— Qu'avez-vous donc aujourd'hui, miss Ellen, êtes-vous malade ?

— Non, répondit simplement Ellen, mais c'est aujourd'hui vendredi... et je fais maigre.

Sir Glengarry frappa du poing sur la table.

— Simagrées ! s'écria-t-il, prétentions et grimaces ! Faites comme tout le monde à table, ou restez dans votre chambre.

Ellen, tranquillement, plia sa serviette, se leva, et, murmurant quelques excuses, sortit de la salle à manger, pendant que son oncle, la fourchette levée, les lèvres entr'ouvertes, la suivait des yeux avec étonnement.

— Quel entêtement ! murmura-t-il quand la jeune fille eut disparu dans le vestibule ; mais quelle énergie !

Dix minutes après, Ellen, qui était rentrée dans son appartement et qui pour fortifier son courage pressait sur ses lèvres la petite croix d'O'Connell, entendit Rosa frapper à sa porte. La femme de chambre lui apportait un déjeuner maigre complet que sir Glengarry avait commandé exprès pour elle.

Le soir, quand elle descendit, les truites du lac Lomond, les légumes du jardin et les fruits de la montagne composaient seuls le repas.

Ellen eut un regard de reconnaissance pour son oncle dont elle devinait déjà les bizarreries et l'estime naissante, et une grande inquiétude s'échappa de son cœur.

La vaillante enfant recueillait déjà les premiers fruits de son obéissance aux dernières volontés de sa mère mourante et du curé de Dumborough. Elle avait pour la soutenir dans la lutte la paix de sa conscience, les traditions de sa famille et le souvenir de ses engagements.

(*A suivre.*) Germaine d'Anjou.

THÉATRE BÉNÉVENT

Quai de Limoges.

MARDI 8 Mai 1888,

Grand succès du théâtre des Variétés,

LES NOCES DE MERLUCHET

Vaudeville en 3 actes, de MM. Delacour et Jaime fils.

INTERMÈDE MUSICAL ET DE CHANT

Romances, chansonnettes et scènes comiques.

Le spectacle sera terminé par :

Les Deux Timides, comédie-vaudeville en 1 acte, de Labiche.

Bureaux, 7 h. »/» ; rideau, 8 h. 1/4.

Les quatre républicains qui restaient de l'ancien Conseil ont été laissés de côté avec plus de 100 voix de moins.

Il y avait plus de quinze ans que ces républicains faisaient partie du Conseil.

SEGRÉ. — Sept conservateurs et sept républicains élus. Sept ballottages, la plupart en faveur des conservateurs.

BAUGÉ. — La liste républicaine opportuniste est élue. Le maire arrive le treizième, avec 551 voix contre 229 données au premier candidat de la liste radicale.

Il n'y avait pas de liste conservatrice.

LES PONTS-DE-CÉ. — La liste conservatrice est élue.

A Parthenay (Deux-Sèvres), les républicains perdent 8 sièges ; 3 républicains sont élus. Il y a 12 ballottages.

A Loudun (Vienne), les amis de M. Wilson sont vainqueurs.

Tours

Dans le chef-lieu d'Indre-et-Loire, les conservateurs se sont remués et leurs efforts ont été couronnés de succès. Lisons les lamentations de la *Petite France* :

« Les élections municipales qui ont eu lieu dimanche à Tours ont abouti, comme nous nous y attendions (!), à un ballottage. Seuls, MM. Fournier, maire, Letellier, adjoint, tous deux républicains, et M. Paul Mame, réactionnaire clérical, ont été élus au premier tour. Les autres n'ont pu réunir la majorité nécessaire, soit 4,758 voix. On remarquera, en rapprochant les chiffres, que les deux listes se serrent d'assez près, *celle des réactionnaires a même l'avantage*. Un déplacement de deux cents voix aurait suffi pour *la faire passer presque tout entière*.

» Il serait puéril de chercher à se le dissimuler, l'élection d'avant-hier nous a infligé une dure leçon, nous dirons PRESQUE UNE DÉFAITE.

» Les réactionnaires ont fait d'énormes progrès et gagné un nombre de voix relativement considérable. M. Mame, en effet, réunit aujourd'hui sur son nom 4,856 suffrages, alors que M. Georges Houssard, tête de liste, n'en avait obtenu que 2,731 en mai 1884.

» D'autre part, M. Oudin, premier de la liste républicaine en 1884, avait 5,018 voix, ce qui est à peu de chose près le chiffre de M. Fournier en 1888.

» Ainsi, nos adversaires ont marché à pas de géant et nous sommes restés stationnaires. Il y a là un revirement de l'opinion dont il faut tenir compte.

» Nos fautes n'y sont certainement pas étrangères, il faut le reconnaître loyalement et chercher à les réparer.

» Pour le moment, il s'agit d'aller au plus pressé et d'empêcher à tout prix que la ville de Tours, si républicaine, tombe aux mains de la réaction.

» Pour cela, qu'y a-t-il à faire ?

» Nos adversaires, qui sont une minorité, ont fait preuve, hélas ! d'une discipline admirable; il faut les imiter.

» Profitant de certaines circonstances qui leur paraissent favorables, ils ont tenté un vigoureux effort, et se sont organisés sérieusement.

» On a pu voir dimanche avec quelle précision ils ont manœuvré.

» Tandis que, par une étrange aberration, les républicains marchaient au combat sans discipline, le désordre dans les rangs, leurs ennemis se dressaient devant eux, en masse compacte, etc. »

Poitiers

5,692 électeurs ont pris part au vote. Le dépouillement, en raison des nombreuses ratures faites aux listes républicaines, a été terminé hier lundi, à 9 heures 1/2 du matin.

11 conservateurs et 9 républicains sont élus au premier tour.

Voici les noms des conservateurs : MM. Autellet, de Touchimbert, Mousset, Petit-Vée, Préboy, Camus, Bouchardeau, Barbier, Berlin.

Les républicains élus sont : MM. Tantin, Denizot, Auché, Servant, Doucet, Châtaignon, Surreaux, Girardin, Réaux.

M. Thézard, le maire, n'avait pas voulu être porté.

Nantes

Sont élus : vingt-quatre conservateurs, neuf républicains.

Il y a trois ballottages. M. Normand, le maire, est parmi les ballottés.

Le précédent conseil comptait vingt-quatre républicains et douze conservateurs.

De républicaine, la majorité du Conseil municipal de Nantes va donc se trouver conservatrice.

A Ancenis, la liste conservatrice a triomphé.

Le Mans

Sur 34 membres à élire, 20 radicaux et 8 monarchistes sont élus.

Le Conseil précédent comprenait 32 membres, dont 27 opportunistes et 5 radicaux.

M. Cordelet, maire, ne se représentait pas.

MM. Rubillard et Bouttié, adjoints, sont élus dans deux sections.

A Laval, la liste républicaine est élue.

A Vannes, trois conservateurs et sept républicains élus. Ballottage pour 17 sièges. Le maire et un adjoint sont en ballottage.

A Brest, le maire républicain est en ballottage ; comme à Saumur, il n'y avait pas de liste conservatrice.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de l'Ascension. — A l'occasion de la fête de l'Ascension, les billets aller et retour réduits de 25 0/0 qui seront délivrés à toutes les gares du réseau d'Orléans aux conditions du tarif spécial A, n° 9, pendant les journées des 8, 9, 10 et 11 mai, seront exceptionnellement valables pour le retour jusqu'au dernier train de la journée du lundi 14 mai.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de l'Ascension. — A l'occasion de la fête de l'Ascension, des billets aller et retour dits « de bains de mer » réduits de 40 0/0, seront délivrés pour les stations comprises entre Saint-Nazaire inclus, le Croisic inclus et Guérande inclus, du mardi 8 mai au dimanche 13 mai inclus, et seront valables pour le retour jusqu'au dernier train de la journée du mardi 15 mai, aux gares ci-après :

1° De Saint-Nazaire exclu à Tours ; 2° d'Angers à La Flèche, de Sablé exclu à La Flèche, du Mans exclu à Neuillé-Pont-Pierre (*viâ* Angers et La Flèche) ; 3° de Nantes à Châteaubriant.

Les billets aller et retour que la gare de Tours délivre pour les mêmes points les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine, aux prix de 35 fr. en 1re classe et de 26 fr. en 2e classe, et qui sont valables pour le retour jusqu'au mardi suivant, seront délivrés pendant la même période du 8 au 13 mai inclus avec durée de validité pour le retour jusqu'au mardi 15 mai inclus.

Les loges : les Amis de la République de Parthenay (Deux-Sèvres), les Persévérants Ecossais de Tours ont envoyé leur adhésion au ministère Floquet.

NANTES. — *Incendie.* — Samedi soir, un violent incendie s'est déclaré dans l'usine Lefèvre-Utile, fabricant de biscuits, quai Baco.

Il était environ 9 heures 20, quand la concierge, qui était dans sa loge, aperçut une immense lueur éclairant toute la cour ; elle réveilla son mari qui venait de se coucher et tous deux se mirent en devoir de demander des secours.

Pendant que la femme allait au dehors pour donner l'alarme et faire prévenir les pompiers, le mari essayait d'éteindre le feu qui, alimenté par des matières inflammables, gagnait rapidement toute la chambre des combinaisons et du glaçage, où l'incendie avait pris naissance.

Il était impossible à un homme seul d'arrêter les progrès du fléau ; plusieurs voisins étant arrivés, on se mit à faire tourner le volant de la machine pour avoir de l'eau ; en même temps, la machine à vapeur était allumée. Une manche adaptée au robinet permit immédiatement d'inonder le brasier.

Malheureusement, ce secours, si puissant qu'il fût, était insuffisant encore ; les flammes, trouvant un aliment facile dans les boiseries de sapin des planchers et dans les sucres, biscuits et autres matières servant à la fabrication, gagnait rapidement les autres corps de bâtiment.

Les pompes arrivent avec de nombreux pompiers ; on les met immédiatement en batterie. Mais il faudrait ouvrir le portail donnant sur le quai pour pouvoir passer librement. Cette opération a été très longue, car ce portail, qui ne s'ouvrait jamais, avait devant lui un petit mur. On installe ensuite les tuyaux de pompes à bras et de la pompe à vapeur de la ville et l'attaque devient des plus vigoureuses.

A ce moment, les flammes étaient dans toute leur intensité ; elles projetaient dans l'air des flammèches énormes qui allaient tomber comme les gerbes d'un feu d'artifice sur les maisons voisines et même au milieu des groupes de travailleurs accourus pour porter secours.

La chaleur qui se dégageait de cet immense foyer incommodait fortement les personnes les plus éloignées, et lorsqu'on passait sur le pont de la Rotonde, cette chaleur devenait insupportable. On peut juger par là combien les pompiers devaient avoir chaud.

La pompe à vapeur de la Chambre de Commerce est venue prêter son concours à celle de la ville ; des torrents d'eau tombant sur le brasier sont fini par l'éteindre et tout le rez-de-chaussée du côté de la cour a pu être préservé.

Le chambre de la machine à vapeur n'a pas été atteinte ; les fours sont également restés intacts. Mais tous les ateliers et magasins ainsi que les bureaux ont été la proie des flammes.

Un accident est survenu au début de l'incendie. Un maçon, nommé Rousseau, demeurant quai de la Maison-Rouge, qui était accouru des premiers, était monté sur une échelle qui a glissé ; il est tombé sur l'arbre de couche et s'est blessé à la main ; cette blessure, quoique sérieuse, n'aura pas de conséquences trop graves.

Les pertes, qui sont considérables, sont couvertes par plusieurs Compagnies d'assurances.

Ce terrible sinistre prive de travail environ 110 personnes employées dans l'usine, 60 hommes et 50 femmes.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 mai.

Le marché est toujours très bien tenu et les cours de nos rentes accentuent leur mouvement de hausse : 3 0/0, 82.40 ; 4 1/2 0/0, 105.80.

L'action du Crédit Foncier est recherchée à 1,418. Les diverses obligations foncières et communales sont demandées par l'épargne qui ne saurait retrouver autant d'avantages réunis sur aucune autre valeur. Ces titres jouissent en effet d'un intérêt fixe et des chances de six tirages par an.

Depuis le 4 mai les obligations de la Société des Immeubles de France sont admises aux négociations de la Bourse au comptant et à terme. Ces titres reproduisent absolument le type des obligations de la Banque hypothécaire qui sont à 495. C'est donc un bénéfice d'au moins cent francs en perspective pour les capitalistes qui prendront les obligations-Immeubles aux cours actuels de 385 fr. environ.

La Société Générale est immobile à 450.

Les Dépôts et Comptes courants sont très bien tenus à 600, coupon de 7.50 détaché.

L'action de Panama, après avoir subi quelques fluctuations au moment de la séparation des Chambres, reste demandée à 340 ; car on est déjà assuré que le Sénat votera aussitôt la rentrée le projet de loi concernant les obligations à lots déjà adopté par la Chambre.

Une très vive animation règne sur le marché des Métaux. On cote successivement 825 et 840 avec huit cours intermédiaires.

La Transatlantique est très demandée à 452.50. L'assemblée générale des actionnaires reste fixée au 31 mai.

La Foncière-Vie accorde à ses assurés 80 0/0 des bénéfices alors que les autres sociétés ne donnent que 50 0/0. Si l'assuré renonce à la participation, cet avantage est remplacé par une diminution dans le nombre des versements à effectuer.

Le Comptoir d'Escompte cote 1,030.

Nos chemins de fer sont fermes.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 8 mai, 1 h. 22, soir.

Le conseil des ministres a examiné les économies urgentes à faire au budget de 1889, dans le cas où aucun changement ne surviendrait dans la date du commencement de l'exercice budgétaire.

Il a été décidé que le général Berge, commandant le 16e corps d'armée, représenterait la France à l'exposition de Barcelone, dont l'inauguration aura lieu définitivement le 20 mai.

Le gouvernement belge a fait savoir qu'il ne pouvait pas donner assentiment aux propositions de la conférence tenue à Londres sur les sucres, parce qu'elles changeraient complètement le système de fabrication usité en Belgique.

PLACE DU CHARDONNET

GRAND CIRQUE INTERNATIONAL

Directeur-propriétaire : SAM LOCKHART de l'Hippodrome de Paris

Tous les jours, à 8 heures 1/2 du soir,

L'original Dompteur **SAM LOCKHART**, de l'Hippodrome de Paris

ET SES 6 ÉLÉPHANTS PRODIGIEUX

Exercices gymnastiques et acrobatiques. — La célèbre famille Aragons, les merveilles acropédestres. — L'intrépide Homme Singe, don Louis. — Le plus grand succès du jour : *Les Paveurs mélomanes*, par la troupe M. Maisano.

PEPINO ET TONINO

Premiers clowns du Grand-Cirque de Madrid.

Le désopilant clown VALDI

PRIX DES PLACES

Stalles, 3 fr. — Premières, 2 fr. — Secondes, 1 fr.

MARCHÉ de Saumur du 5 Mai 1888

Froment-commerce, l'hectolitre	19 75		Bœuf ou vache, le kil.	1 40
Id. halle (moyenne)	19 44		Veau —	1 40
Méteil —	16 12		Mouton —	1 80
Seigle —	12 25		Porc —	1 30
Orge —	11 85		Poulets la couple	6 —
Avoine —	8 50		Dindonneaux —	— —
Sarrasin —	10 —		Canards —	5 —
Haricots blancs —	22 —		Oies —	— —
Haricots rouges —	18 —		Beurre le kilog.	2 —
Fèves —	11 —		Œufs la douzaine	— 65
Noix —	— —		Foin, la charretée de 780 kilog.	70 —
Châtaignes —	— —		Luzerne —	65 —
Sel les 100 kil.	15 —		Paille —	55 —
Son —	14 —		Huile de noix, 50 kil.	125 —
Pommes de terre, la barrique	9 —		Chanvre 1re qualité les 52 kilog. 500	— —
Farine, la culasse de 157 kilog.	53 —		Id. 2e —	— —
Pain 1re qual., le kil.	— —		Id. 3e —	— —
Id. 2e id. 32 c.	— —		Charbon de bois, les 100 kil.	16 —
Id. 3e id. 31	— —		Charb. de terre —	4 50

Cours des Vins.

Rouges.		
Souzay et environs	la barrique	160 fr.
Champigny	—	180
Varrains	—	150
Bourgueil	—	200
Restigné	—	170
Chinon	—	150
Blancs.		
Coteaux de Saumur	la barrique	300 fr.
Ordinaires, environs de Saumur	—	115
Saint-Léger et environs	—	100
Varrains et environs	—	105
Le Puy-N.-Dame et environs	—	90
La Vienne	—	80
Cidre de Bretagne	la barrique	50 fr.
Cidre de Normandie	—	45
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre	55 fr.
Vinaigre de vin	—	25

A cette époque de l'année où les légumes frais sont encore si rares et si chers, nous recommandons aux personnes soucieuses de leurs intérêts, les excellentes conserves de *Petits Pois* et *Haricots verts* de la maison Bonvais-Flon, de Nantes, vendus à l'EPICERIE CENTRALE : 0 fr. 50 c. la boîte de 1/2 litre pour 3 personnes, 0 fr. 95 c. le litre pour 6 personnes, et la boîte de 2 litres pour 12 personnes 1 fr. 75 c.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez :

Des Complets Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

Le **ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR** *à l'Iodure de Potassium*, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : *Ulcères, Tumeurs, Gommes, Exostoses*, ainsi que le *Lymphatisme*, la *Scrofulose* et la *Tuberculose*.

Dans toutes les pharmacies. — A *Paris*, chez **J. FERRÉ**, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, *propriétaire-gérant.*

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE SABATÉ.

Par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du 7 mai 1888,

Il appert,

Que le sieur Sabaté, ancien négociant demeurant à Saumur, rue de la Visitation n° 96, a été déclaré en état de faillite ouverte ; que l'époque de la cessation des paiements a été fixée provisoirement au jour du jugement ;

Que l'apposition des scellés a été ordonnée ; que M. Foy a été nommé juge-commissaire et M. Bonneau, expert-comptable à Saumur, syndic provisoire.

Pour extrait :
Le Greffier, GAUTIER.

Étude de Me PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques.

Le SAMEDI 12 MAI 1888, à 1 heure du soir, à Saumur, Salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 55,

Il sera vendu :

Un vieux meuble en bois sculpté, pendule Louis XIV, commode et glace Louis XV, bois de lit style Empire, tables, appliques, vieux violons, violoncelles, guitares, harpe, volumes et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889,

UNE

MAISON D'HABITATION

Située rue de l'Abreuvoir,

Occupée actuellement par M. SPRECHER, distillateur;

Avec vastes Magasins, Caves, Remises et Ecuries.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, 28.

La Maison MEXME FRÈRES demande des **ouvrières.**

Etude de Me SACHOT, huissier à Cholet.

CHATEAU DE MAULÉVRIER

Ville de ce nom.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES.

Le LUNDI 14 Mai 1888, à midi très précis, et jours suivants, Me SACHOT procédera à la vente de **3,600 bouteilles de vins,**

Provenances du marquis de Lur-Saluces (Château-Coutet et Château-Yquem), Mouton de Rothschild, Château-Lafite, Margaux-Dutheil, Margaux-Médoc, Saint-Emilion, Zucco, Xérès, Frontignan, Madère, Malaga, Lacrima-Christi, Volnay, Chambertin, Mâcon, Corton, Vouvray, Chinon, Joué et autres provenances ;

De plusieurs beaux OBJETS MOBILIERS, consistant en garnitures de cheminée, lustres, etc.,

D'un MAGNIFIQUE BREACK de COURSES garni en DRAP BLEU ;

Et d'une belle collection d'ORANGERS et de CITRONNIERS.

On paiera comptant, plus 5 0/0 sans fraction.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 11.

Reçoit aussi, vins d'Algérie, contenant 11 degrés d'alcool, vins blancs de Staouly et vins rouges de Sahel (province d'Oran).

Prix très avantageux.

FOURRAGE VERT

A partir du 15 Mai, M. BRUNET, marchand de fourrages, 23, rue de la Petite-Bilange, aura du fourrage vert, qu'il pourra faire rendre à domicile.

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de santé

UN MAGASIN

Situé au centre du commerce

Bail et conditions avantageuses

S'adresser au bureau du journal.

Externat de jeunes filles

DIRIGÉ PAR Mme ROBIN

28, rue de la Tonnelle, Saumur.

Prend des fillettes à partir de 6 ans, pour les conduire au certificat d'études et au brevet. — **Prix modérés.**

ON DEMANDE une bonne domestique, bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des **PLAIES** et **ULCÈRES VARIQUEUX** considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE 41, rue St-Lieuse, à MELUN (S.-et-M.)

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Couronnes Funéraires en tous Genres

SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement

Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Elève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 1er Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Etaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao **VAN HOUTEN** est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao **VAN HOUTEN** se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean ; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle ; IMBERT et FILS, 33, rue d'Orléans, 38, rue Dacier.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 MAI.

Valeurs au comptant	Clôture préc^te	Dernier cours.		
3 %	82 30	82 40	»	
3 % amortissable	85 30	85 30	»	»
3 % (nouveau)	— —	— —	»	»
4 1/2 % (nouveau)	105 65	105 55	»	»
Obligations du Trésor	512 —	512 —	»	»
Banque de France	3465 —	3535 —	»	»
Société Générale	450 —	450 —	»	»
Comptoir d'escompte	1032 50	1035 —	»	»
Crédit Lyonnais	570 —	575 —	»	»
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1420 —	1420 —	»	»
Crédit mobilier	305 —	300 —	»	»
Canal Intér.-Panama	342 50	341 25	»	»

Valeurs au comptant	Clôtur préc^te	Dernier cours.		
Est	775 —	775 —	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	1232 50	1235 —	»	»
Midi	1160	1160 —	»	»
Nord	1540 —	1547 50	»	»
Orléans	1305 —	1310 —	»	»
Ouest	882 50	887 50	»	»
Compagnie parisienne du Gaz	1323 75	1320 —	»	»
Canal de Suez	2165 —	2173 75	»	»
C. gén. Transatlantique	540 —	540 —	»	»
Russe 5 0/0 1870	97 75	97 50		

Valeurs au comptant	Clôtur^e précte	Dernier cours.		
OBLIGATIONS.			»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	530 —	532 —	»	»
— 1865, 4 %	521 —	520 50	»	»
— 1869, 3 %	406 25	407 50	»	»
— 1871, 3 %	396 —	396 50	»	»
— 1875, 4 %	515 —	514 —	»	»
— 1876, 4 %	514 50	515 —	»	»
Bons de liquid. Ville de Paris	519 —	517 50	»	»
Obligations communales 1879	477 —	477 50	»	»
Obligat. foncières 1879 3 %	488 —	487 25	»	»
Obligat. foncières 1883 3 %	384 50	383 —	»	»

Valeurs au comptant	Clotur^e précét^e	Dernier cours.		
Gaz parisien	519 —	519 —	»	
Est	390 —	390 —	»	»
Midi	397 —	397 —	»	»
Nord	405 —	405 —	»	»
Orléans	400 —	400 —	»	»
Ouest	397 —	397 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	395 50	396 —	»	»
Paris-Bourbonnais	395 50	394 —	»	»
Canal de Suez	588 —	586 —	»	»
Panama 6 0/0	380 50	380 —	»	»

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(orl.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34
Saumur(état)	»	6 50	8 31	10 37	»	4 13	8 30
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49
Brézé s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 »	»	4 40	8 56
Montreuil (a)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 06	4 55	9 08
— (dép.)	2 34	7 33	»	11 24	2 08	4 59	9 11
Thouars	2 53	8 »	»	11 57	2 27	5 27	9 38
Loudun	»	8 10	»	» »	2 52	»	9 52
Poitiers	»	10 33	»	» »	5 »	»	12 12

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Mixte soir.	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir.
Poitiers	»	6 05	»	»	12 50	» »	6 15
Loudun	»	8 42	»		3 56	» »	9 24
Thouars	6 10	»	12 40	1 30	4 24	8 35	10 10
Montreuil (a)	6 43	» »	12 59	2 03	4 53	9 06	10 29
— dép.)	6 57	9 35	1 2	2 23	5 02	9 25	10 32
Brézé-s.-Cyr	7 18	9 55	»	2 38	5 17	9 41	
Varr.-Chacé	7 27	10 07	»	2 46	5 24	9 48	
Nantillyhalte	7 34	10 14	»	2 51	5 29	9 56	
Saumur(état)	7 45	10 22	»	3 02	5 40	10 03	
Saumur(orl.)	7 47	»	1 29	3 01	5 38	»	10 59

SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ

STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Omn soir	Omn soir
Saumur (or.)	»	4 16		8 34
Saumur(état)	8 31	4 13		8 30
Nantilly	8 37	4 26		43
Montreuil (a)	9 19	4 55		9 08
— (dép.)	9 29	5 »	4 25	9 20
le Vaudelnay	9 40	5 11	5 17	9 31
Baugé	9 50	5 20	5 44	9 42
Doué	9 57	5 27	6 21	9 51

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Doué	6 23	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé-l-Ver	6 30	9 07	12 16	1 44	8 21
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 51	8 31
Montreuil (a)	6 46	9 26	12 48	2 01	8 41
— (dép.)	6 57	9 35	1 2	2 23	10 32
Nantilly	7 34	10 14		2 51	»
Saumur(état)	7 45	10 22		3 02	»
Saumur(orl.)	7 47	»	1 29	3 01	10 59

SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur(orl.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7
Vivy	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»
Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»
Vernantes	8 32	12 31	»	3 39	6 14	»
NoyantMéon	8 59	12 59	2 13	4 04	6 38	11 47
Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31

STATIONS	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. matin	Omn. matin
Chât.-d-Loir	10 24	12 09	1 52	6 34	12 32	4 49
NoyantMéon	11 27	12 55	3 09	7 38	1 19	5 53
Vernantes	11 49	»	3 38	8 »	»	6 13
Blou	12 »	»	3 50	8 11	»	6 24
Vivy	12 10	»	3 59	8 20	»	6 31
Saumur(orl.)	12 22	1 33	4 10	8 30	1 57	6 42

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 46	12 48	4 31	Bourgueil	8 20	12 18	4 55
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	Port-Boulet	8 30	12 30	5 05
Bourgueil	9 07	3 23	7 »	Saumur	9 04	1 08	7 06

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir.	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir.	Mixte soir.
Saumur	7 46	9 26	4 31	Chinon	7 43	4 33	8 58
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 10	4 54	9 22
Chinon	9 04	12 50	7 14	Saumur	9 04	7 06	10 34

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS — SAUMUR — TOURS

STATIONS	Direct mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 32	9 35
La Ménitré	2 52	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13	10 05
Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17	3 52	6 22	»
St-Clément	»	7 26	»	12 24	3 59	6 29	»
St-Martin	»	7 33	»	12 31	4 07	6 36	»
Saumur (a)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	6 49	10 24
— (dép.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 53	10 30
Varennes	»	8 05	9 48	1 01	4 45	7 06	»
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 15	5 01	7 20	10 50
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 53	5 46	7 59	11 16
Tours	5 05	9 42	11 05	2 36	6 35	8 42	11 48
	matin	matin	matin	soir	soir	soir	soir

TOURS — SAUMUR — ANGERS

STATIONS	Expr. matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. mixte soir	Direct mixte soir
Tours	1 23	5 »	7 15	11 35	2 05	5 25	8 15
Langeais	2 13	5 43	8 »	12 13	2 49	6 08	9 30
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 46	3 09	6 43	10 09
Varennes	»	6 32	8 51	12 57	»	6 54	10 21
Saumur (a)	2 57	6 45	9 04	1 08	3 24	7 06	10 34
— (dép.)	3 03	6 52	9 12	1 13	3 29	7 12	10 40
St-Martin	»	7 06	9 26	1 25	»	7 25	»
St-Clément	»	7 13	9 33	1 31	»	7 32	»
Les Rosiers	»	7 21	9 41	1 38	3 45	7 39	»
La Ménitré	3 28	7 32	9 52	1 48	3 52	7 48	11 11
Angers	3 57	8 21	10 41	2 30	4 17	8 32	11 57
	matin	matin	matin	soir	soir	soir	soir

SAUMUR — LA FLÈCHE

	matin	soir	soir		matin	matin	soir
Saumur	7 05	1 18	7 20	La Flèche	7 15	10 20	5 05
Vivy	7 24	1 31	7 33	Clefs	7 33	10 46	5 32
Longué	7 45	1 45	7 48	Baugé	7 53	11 15	5 43
Jumelles	8 08	1 57	8 01	Jumelles	8 09	11 37	5 57
Baugé	8 33	2 13	8 18	Longué	8 24	11 57	6 13
Clefs	9 01	2 30	8 37	Vivy	8 38	12 17	6 37
La Flèche	9 20	2 45	8 52	Saumur	8 55	12 39	6 44

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur 188 LE MAIRE

Certifié par l'imprimeur soussigné.